an 3 1794

ADRESSE
AU PEUPLE FRANÇAIS
ET
A LA CONVENTION NATIONALE,
Par les Autorités conſtituées de la commune de Lyon.

AU milieu des événements ſiniſtres dont la commune de Lyon vient d'être le théatre, & ſous le poids des calomnies dont la malveillance s'attache depuis long-temps à la noircir, les Autorités conſtituées de cette cité malheureuſe, ont cru devoir au Peuple Français & à la Convention Nationale, une déclaration ſolemnelle, ſoit de la vérité des faits, ſoit de la pureté des principes de ſes habitants.

Nous ne chercherons pas à le diſſimuler : des maux inouis ont amené parmi nous des vengeances déplorables ; Lyon, baigné pendant dix mois dans le ſang des meilleurs citoyens, a vu auſſi couler le ſang de quelques-uns de ſes bourreaux ; & ce ne ſera pas le moindre crime de ces monſtres, que d'avoir forcé la vertu à paroître un inſtant cruelle. On les voyoit, au ſein de leur priſon, braver l'impuiſſance des loix, inſulter au deuil de leurs concitoyens, exhaler d'effrayantes menaces, & charmer leur captivité par le ſimulacre des ſupplices nouveaux qu'ils deſtinoient à tous ceux qui avoient échappé à leurs longues fureurs.

Un événement imprévu a tout-à-coup déchaîné ſur eux l'indignation publique, groſſie par tant d'outrages : ni les

efforts des Autorités constituées, ni ceux de la Garde nationale, presqu'entiérement privée d'armes, n'ont pu garantir leurs têtes criminelles. La raison & la loi ont été sans forces contre les élans impétueux de la nature ; & c'est en s'abandonnant aux sanglots du désespoir & aux larmes de la douleur, qu'un peuple égaré par l'excès des malheurs & par sa propre sensibilité, a consommé ses redoutables vengeances.

La malveillance, qui, sans relâche, provoque nos fautes avec adresse, les épie avec soin, & les publie avec affectation, ne manquera pas de s'emparer de ce triste événement ; & déja, pendant que ces scenes affligeantes se passoient sous nos yeux, elle consignoit d'avance à Paris, dans les feuilles du *Moniteur*, les plus impudentes calomnies contre le patriotisme des Lyonnais. A l'en croire, Précy étoit à nos portes, son état-major étoit organisé, notre ville étoit l'asyle des émigrés & le tombeau des Républicains, en un mot, la contre-révolution étoit sur le point d'y éclater.

Nous devons à notre honneur autant qu'à la vérité de démentir ces infames impostures. Nous ignorons le sort de Précy ; notre Garde nationale & ses chefs sont des amis ardents de la liberté, qui ont juré, en se réorganisant, de maintenir la République *une, indivisible & démocratique*, & qui sauront tenir leurs serments. Nul Républicain n'est tombé sous les coups du ressentiment lyonnais ; & c'est souiller ce titre sacré, que d'en couvrir des monstres affamés de tyrannie, qui n'ont jamais aimé leur patrie que comme des vautours aiment leur proie, & qui, depuis le 9 Thermidor, remplissoient les prisons d'affreux blasphêmes contre la République & la Convention Nationale.

Combien ont été différents les mouvements du peuple qui les a punis ! Les plus dures privations ne lui ont pas arraché un seul murmure. L'amour de la Convention s'est accru dans son ame, avec la haine des anarchistes ; dans les excès même où l'a poussé un ressentiment indomtable, dans ces moments terribles où toutes les passions s'épanchoient avec une franchise furieuse, la Représentation nationale qui existe dans nos murs, a non seulement été respectée par lui ; faut-il le dire ?

elle a été adorée, son nom sortoit de toutes les bouches, & enflammoit tous les cœurs. Jamais hommage plus imposant & moins suspect ne lui a été rendu. Le royaliste a dû pâlir, en voyant que les plus grands malheurs ont bien pu un instant égarer la sensibilité des Lyonnais, mais jamais les éloigner de la Convention, seul ralliement de tous les Français républicains.

A peine échappé du naufrage, le Lyonnais s'occupe à rassembler ses débris. Les doux rayons de la paix, les bienfaits de la Convention, sont le premier besoin de ce peuple infortuné. Malheur aux infames conspirateurs qui fonderoient sur ses ressentiments de coupables espérances ! Le Lyonnais aime & veut la République. Quel est l'être assez vil pour desirer un maître après avoir été libre ? Quel est le fanatique assez barbare, qui, après avoir conquis la liberté par six années d'incroyables travaux, voudroit traverser de nouveau des mers de sang, & dérouler sur sa postérité un siecle entier de révolutions, de crimes & de malheurs, pour le stupide plaisir d'enchaîner ses enfants aux pieds de l'idole monarchique ? Qu'il jette donc un regard sur cette Vendée malheureuse, où les habitants n'ont plus que des ruines pour demeures, & des ossements pour moissons. Voilà, voilà les champs semés par le royalisme. Ah ! nous jurons, à la face de tous les Français, que jamais nous ne serons ses complices.

Mais considérez, Citoyens Réprésentants, que le Lyonnais est de toutes parts environné de pieges & de séductions. On ne le suppose coupable, que dans l'espoir de le forcer à le devenir. Des journaux perfides n'imaginent une contre-révolution dans ses murs, que pour inviter, par cette ruse, tous les contre-révolutionnaires à s'y rendre. Donnez aux Autorités constituées des moyens assez énergiques pour en éloigner tous les étrangers suspects, & nous vous répondons de sa tranquillité. Lyon n'a jamais connu ni les prestiges nobiliaires, ni les jongleries fanatiques ; ses habitants, doux & laborieux, chérissent la liberté par goût, & la Convention par devoir & par reconnoissance. Ceux-là s'abusent, qui comptent en faire l'instrument ou le jouet des factions. Les Lyonnais veulent le repos

f 14

& des loix ; & si le royalisme conspire, ils sauront bien le précipiter dans le tombeau des anarchistes ; & ils n'épargneront pas plus les amis de *Tarquin*, qu'ils n'ont épargné les complices de *Catilina*.

Signé, *Les Administrateurs du Département*. COULAUD, Président ; CAYRE, COLOMB, BRIDANT, PAPET, DESPRÈS ; MAYEUVRE, Procureur-général-Syndic ; BLOUD, Secretaire-général.

Les Administrateurs du District. BORDE, Président ; ARNAUD, NAYRON, PHILIPPON, BOUQUET, BOUVIÉ, CHABERT, DURAND, DIAN, LÉMONTEY ; SAILLIER, Procureur-Syndic ; GIRARD, Secretaire.

Les Membres de la Municipalité. SALAMON, Maire ; CARRET, MARREL, GUILLOT, ROZET, LAVERRIERE, ADAM, GANTILLON, ROSSET, THENANCE, RIVIERE, BAUDRIER, SIBERT, FROMENT, DERIEUX, VIDAL, LAROCHE, JACQUIER, PIEGAY, SIONNET, BAGNION, FASSIER, LALLEMAND ; DELHORME, Agent national ; COURBON-MONTVIOL, Substitut ; RICHARD, Secretaire.

Les Juges du Tribunal criminel du Département. RIOLZ, Président ; PAQUIER, COTTIER ; RAMBAUD, Accusateur public.

Les Juges du Tribunal du District. VITET, Président ; JANTET, MOUTONNAT, PACHOT, RAVIER, MENOUX ; BROCHET, Commissaire national.

Les Membres du Comité révolutionnaire. COMTE, MARTIN, NIEL, VACHON, DEYRIEUX, TEISSEREINC, TOURRET, RAVOIR, BLANC, SERVIAN, DELHORME, JANTET.

Les Membres de l'État-major-général de la Garde nationale. MADINIER, SERIZIAT, CHENAUX, MONTMEY, MIOCHE, VIAL fils, BENOIT, FAURE, DRIVET.

A LYON,
De l'Imprimerie des Halles de la Grenette.